au monument aux morts pour la France, au nom de l'Alliance démocratique.

La séance de l'après-midi

Une grande partie de la séance de l'après-midi, présidée par M. Maurice Ajam, ancien ministre, vice-président de l'Alliance, qui prononce une courte et éloquente allocution, est occupée par la discussion de la question agricole.

Prennent tour à tour la parole, MM. Nomblot, ancien député, rapporteur; Paul Bascou, dont l'intervention est très remarquée; Tailliandier, député d'Arras; Hayaux, sénateur; Denis, député de la Vendée.

L'intervention de M. Tailliandier

Le vœu de M. Tailliandier qui résume pratiquement l'esprit de la discussion, propose le retour à la liberté par paliers: assainissement du marché — écoulement des excédents par une large exportation — enfin liberté. Il demande aussi que l'on tende à équilibrer les cultures en favorisant les polycultures.

Tous les orateurs ont demandé avec M. Hayaux que la paysannerie occupe dans l'opinion et le pays, la place à laquelle elle a droit.

La Commission de l'agriculture, à laquelle est adjoint M. Denis, député, en qualité d'industriel, coordonnera d'ailleurs les vœux présentés.

La main-d'œuvre nationale
Rapport de M. Doussain

Cinq cent mille travailleurs français se croisent les bras et 900.000 étrangers sont occupés chez nous. C'est pour arriver à rétablir une plus juste situation que M. Doussain, député de la Seine, ancien ministre, développe un rapport fort applaudi: Il regrette que les pouvoirs publics aient si peu fait dans ce sens et conclut pratiquement en proposant le vœu suivant en faveur de la proposition de loi Deudon:

1° La proportion maximum d'ouvriers étrangers pouvant être employés dans les entreprises sera fixée « par la loi » à 15 %.

2° Toutes les dérogations que la situation des établissements et les besoins régionaux pourront justifier seront accordées par décret en tenant compte, notamment, de l'emploi nécessaire des ouvriers frontaliers.

Sur ce dernier point, soulignons la chaleureuse approbation donnée à l'assemblée unanime à la remarque justement faite par M. Doussain en faveur de ceux qui ont défendu avec nous notre commune frontière, nos amis Belges pour lesquels il ne peut y avoir de règles strictes.

La main-d'œuvre féminine
par Mme Ed. Foinant

Mme Foinant, membre de la Commission de propagande, maître de forges, soutient la liberté absolue du travail féminin. Elle s'appuie surtout sur le grand nombre de femmes seules en France (près de 8 millions) et sur la conséquence qu'aurait selon elle la restriction de la liberté du travail féminin: défavoriser le ménage légitime. En conclusion, Mme Foinant demande à l'assemblée de s'opposer à tous projets de lois tendant à restreindre la liberté du travail féminin.

M. Ajam assure Mme Foinant que son éloquence l'a convaincu.

Cependant, M. Baratoux, très vivement applaudi, ouvre une discussion qui fut très animée en s'opposant aux conclusions de Mme Foinant et en soutenant énergiquement que la place de la femme mariée est au foyer. Le travail de la mère hors du foyer est presque toujours, dit-il, une désertion pour un travail plus facile, plus agréable, une vie plus libre.

Ce qui amène Mme Foinant à accuser davantage la partie de son argumentation qui donne au travail de la femme hors du foyer un caractère d'exception.

Après de nombreuses interventions, notamment celle de M. Appourchaux, député, appuyant les observations de M. Baratoux; celle de M. Bécuwe, de la Jeunesse républicaine française, très opportune et très remarquée en faveur du salaire vital du chef de famille, qui doit permettre à la mère de rester au foyer, l'esprit de cette discussion est résumé par M. de Fels qui fait adopter le vœu de Mme Foinant avec une adjonction par laquelle le souhait est exprimé que tout soit fait pour donner à la femme les moyens de rester au foyer.

Parmi les autres vœux déposés, signalons ceux en faveur du renforcement du contrôle sanitaire des étrangers et du droit privilégié au travail pour les jeunes Français rentrant du service militaire, sur l'adoption desquels s'est achevée la séance.

LA SÉANCE DU SOIR
La question de la défense nationale

Sous la présidence de M. Jean Fabry, ancien ministre, député de la Seine, président de la Commission de l'armée, assisté de MM. Léon Barety, ancien ministre et de Fels, ancien député, la séance du soir, qui se déroule devant une assistance renforcée et profondément attentive, est consacrée à la grave question de la défense nationale.

L'allocution de M. Jean Fabry

Présentant le rapport de M. Gellie, député de la Gironde, membre de la Commission de l'armée, M. Jean Fabry invite l'auditoire à réfléchir aux problèmes que va exposer son collègue.

— Au lendemain de la guerre, dit-il, nous sommes partis d'une supériorité d'armements de la France, comme c'était juste. Aujourd'hui, on ne sait plus où est la supériorité. L'Allemagne, reprise par sa mystique d'avant la guerre — elle est chargée de régénérer l'Europe par la domination allemande — va vers sa militarisation totale. En présence d'un tel état de choses, il est de notre devoir de veiller à notre sécurité et de rester unis. Un pays divisé et un pays en état de guerre civile ouvrent la porte à l'invasion.

Le rapport de M. Emile Gellie

Les paroles de M. Jean Fabry sont chaleureusement applaudies et M. Gellie développe avec une éloquence précise son rapport sur la défense nationale, rapport plein d'argumentation et fondé sur des faits et des chiffres incontestables.

L'instabilité de l'Europe, dit M. Gellie, nous commande de nous tenir sur nos gardes.

En faveur du désarmement, la France est allée jusqu'aux extrêmes limites des concessions en offrant le 1er janvier 1934, de sacrifier 50 % de son aviation militaire et de limiter à 155 m/m le calibre de son artillerie mobile. En regard de cet effort sincère, nos voisins développent leur puissance militaire et accentuent son caractère offensif. La France est amenée à se demander si sa conception de la défense nationale, lui permet de parer à toutes les éventualités.

Examinant les différents problèmes que pose cette situation, M. Gellie en est amené à se demander s'il n'y a pas lieu d'augmenter la durée du service. Il conclut en exprimant l'avis que nos fortifications de l'Est et du Sud-Est soient occupées, dès le temps de paix, par une armée de spécialistes engagés et rengagés. Si ce système est réalisé, si la préparation militaire est plus étendue et l'instruction des réserves plus poussée, il semble que l'on puisse conserver le service de douze mois.

La force de la France, résolument hostile à la guerre, est un gage de paix pour l'Europe et le monde.

M. Candelier appuie énergiquement l'argumentation de M. Gellie, qui fait voir que la force française est une garantie de paix.

La paix ne se demande pas, elle s'impose et il faut prendre les moyens de l'imposer. Il faut aussi empêcher la démoralisation des réserves, impunément poursuivie par des partis et des organes qui ne font les agents de l'étranger.

Parmi les autres interventions, signalons celle, qui fait une forte impression, de M. Beauguitte, député de l'Est, en faveur d'une forte spécialisation des troupes chargées de garder les fortifications exposées à une attaque brusquée. La question de la défense aérienne passive est aussi vivement débattue.

Résumant la discussion, M. Gellie fait planer sur le débat la nécessité de relever le moral français et de réprimer les tentatives criminelles faites contre lui, alors que l'esprit belliqueux allemand est chauffé à blanc. Et il adjure de nouveau les Français de faire l'union.

Pour laisser l'assemblée sous une exacte impression, M. Jean Fabry a conclu en indiquant les points forts de notre armée, qui peuvent quand même nous donner confiance.

Par un vœu qui a sanctionné le débat, l'assemblée a demandé que toutes les mesures soient prises pour assurer la sécurité nationale.

La journée d'aujourd'hui samedi

Ouverture de la séance à 9 h., sous la présidence de MM. Léon Baréty et Georges Leredu: Discussion du rapport de M. Georges Leredu, sénateur, ancien ministre, vice-président de l'Alliance démocratique, sur: «La politique extérieure de la France»; Discussion du rapport de M. Léon Baréty, député, ancien ministre, premier vice-président de l'Alliance démocratique, sur «Les problèmes financier, budgétaire et monétaire».

A 14 h., deuxième séance, sous la présidence de M. P.-E. Flandin, député, ministre des Travaux publics, président de l'Alliance démocratique: Discussion du rapport de M. Georges Lachapelle, membre de la Commission administrative permanente, sur: «La réforme électorale»; — Discussion du rapport de M. Paul Reynaud, membre du Comité directeur, sur: «La réforme administrative»; — Discussion du rapport de M. de Fels, ancien député, premier vice-président du parti, sur: «La réforme de l'Etat»; — Discussion sur: «La politique générale», discours de M. P.-E. Flandin, président du parti.

Séance le soir, à 21 h. 30, sous la présidence de M. P.-E. Flandin: Rapport de la Commission des résolutions; Déclaration du parti; Discours de clôture du Congrès.

UN NOUVEAU TYPE DE BOUÉE DE SAUVETAGE

(Ph. P.V.T.)

Voici la bouée de sauvetage qui a été expérimentée dernièrement aux Etats-Unis. C'est une cabine de toile imperméable pouvant contenir une personne et munie d'une fenêtre pouvant être ouverte pour le renouvellement de l'air à l'intérieur de la bouée.

On découvre près de Besançon le cadavre rongé par les rats d'un capitaine en retraite

Besançon, 2 novembre. — Vendredi matin, des voisins, inquiets de ne pas voir M. Marcel Bressin, capitaine retraité, pénétrèrent dans son domicile, à Etrappe. Ils découvrirent étendu dans le cellier, le cadavre du retraité, dont la tête et les bras portaient de profondes blessures.

La gendarmerie, alertée, ouvrit aussitôt une enquête et un médecin fut chargé d'examiner le corps. Cette enquête a établi que M. Bressin avait été foudroyé par une attaque. Les blessures à la tête, aux bras et sur tout le corps, avaient été faites par une véritable armée de rats qui avaient commencé à dévorer le cadavre.

Le permis d'inhumer a été délivré.

— A Paris, des inspecteurs de la Sûreté nationale ont arrêté Albert Vanderveken, âgé de 33 ans, dont l'extradition était demandée par le gouvernement belge, pour escroqueries

L'étrange aventure de deux Américains en Allemagne

Munich, 2 novembre. — Deux jeunes Américains, Miss Helen Lyster de New-Rochelle (New-York) et M. G. Griffith Johnson junior, de Washington, ont été arrêtés par la police d'Etat et incarcérés pendant sept heures, sous l'inculpation d'espionnage. Tous deux se trouvaient à l'aérodrome de Ober Iesenfeld et contemplaient un détachement d'assaut de la milice nationale-socialiste qui se rendait à des manœuvres matinales.

Un officier qui avait aperçu un appareil photographique pendu au bras de miss Lyster, sortit tout à coup des rangs et la questionna.

Les deux Américains furent alors appréhendés et conduits au poste de police où on les enferma dans des cellules séparées. Le droit de communiquer avec le consul des Etats-Unis ou avec un avocat leur fut refusé.

Questionnés, à différentes reprises, par les officiers de la police secrète d'Etat, les deux Américains insistèrent pour que le consul des Etats-Unis fût informé: mais à toutes leurs demandes, on se borna à leur répondre: « Vous êtes inculpés d'espionnage ».

Tous deux furent contraints de se déshabiller et de se soumettre aux investigations de la police.

Ce n'est que tard dans la soirée, après un repas de prisonnier se composant de pain noir et de soupe, que les deux prisonniers furent relâchés, sans que la moindre explication ou la moindre excuse leur eût été fournie.

L'appareil photographique de miss Lyster lui fut rendu. La police en avait enlevé la pellicule pour la développer et avait constaté qu'elle n'avait pas servi, ainsi que miss Lyster n'avait cessé de l'affirmer.

M. Pierre Cot va se rendre à Londres

Londres, 2 novembre. — M. Pierre Cot, député de la Savoie, ancien ministre de l'Air, arrivera à Londres, le 20 novembre, pour participer à une grande manifestation publique organisée dans la capitale britannique sur le problème du trafic des armements.

Il fera, d'autre part, le lendemain 21 novembre, à la Chambre des communes, une conférence sur le problème du désarmement aérien.

A cette occasion, le *Manchester Guardian* rappelle les grandes lignes du discours récemment prononcé par l'homme politique français au Congrès radical de Nantes, et formule, en conclusion, les prunelles suivants: « Il est probable que l'auditoire parlementaire de M. Cot ne manquera pas de se diviser sur la question de la police internationale. En revanche, les deux points essentiels de son programme, abolition des aviations militaires, internationalisation de l'aviation civile, rencontreront une approbation presque unanime. »

UN ACCORD AGRICOLE FRANCO-BELGE

Paris, 2 novembre. — Un accord agricole franco-belge destiné à compléter l'accord industriel récemment intervenu entre les deux pays, sera très prochainement signé, à Paris, au ministère des Affaires étrangères. Aux termes de cet accord, la Belgique serait autorisée à importer en France 3.000 chevaux par an, à la cadence de 250 par mois. En échange, la Belgique importerait annuellement de France 4.000 bovins maigres (bœufs et génisses) destinés à l'engraissement.

MORT DU BARON EDMOND DE ROTHSCHILD

Paris, 2 novembre. — Le baron Edmond de Rothschild, le collectionneur bien connu, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), administrateur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, vient de mourir dans sa propriété de Boulogne-sur-Seine.

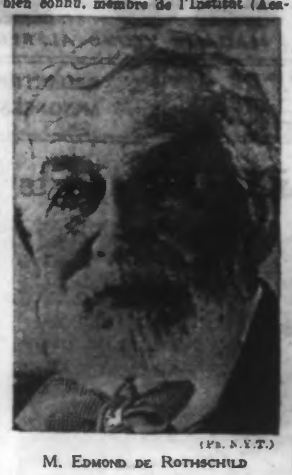

(Ph. N.Y.T.)

M. EDMOND DE ROTHSCHILD

Le baron de Rothschild était, d'autre part, administrateur des mines de la Grand'Combe. Il s'était marié avec Mlle Adélaïde de Rothschild. Il laisse un fils, M. J. de Rothschild.

La radiation du barreau de Me André Hesse est confirmée en appel

Paris, 2 novembre. — On sait que, mercredi dernier, Me André Hesse, député, ancien ministre, faisant appel de la décision du Conseil de l'Ordre qui l'avait radié du tableau des avocats de la Cour de Paris, s'était présenté. Me André Hesse s'est lui-même défendu. Il y eut un réquisitoire très sévère de M. Fernand Rouy, procureur général, qui demanda aux quinze magistrats la confirmation de la décision du Conseil de l'Ordre. Puis Me Maurice Flach, plaida pour Me André Hesse.

La radiation de Me André Hesse est confirmée. Ce n'est qu'à six heures du soir que les trois premières chambres de la Cour, réunies à 5 h., sous la présidence de M. Grignon, ont terminé la rédaction de leur arrêt.

Le soir, on apprenait que les trois premières chambres de la Cour avaient transmis leur arrêt au Conseil de l'Ordre. Cet arrêt, rendu par quinze magistrats réunis en conseil disciplinaire, confirme la décision de radiation des premiers juges, en raison de l'attitude de Me André Hesse dans les affaires Stavisky et de qui la responsabilité fut d'autant plus grave qu'il occupait une haute situation.

Le retour à Londres des aviateurs Cathcart-Jones et Waller

Athènes, 2 novembre. — Les aviateurs anglais Cathcart Jones et Waller ont quitté l'aérodrome de Tatoï à Athènes vendredi matin, à 4 h. 55 (G.M.T.), à destination de Londres et ont atterri à Lympne à 13 h. 15.

Pendant la dernière étape de leur vol, Cathcart Jones et Waller ont mis 40 minutes environ à effectuer le parcours du Bourget à Lympne.

En effectuant le vol Londres-Melbourne et retour en trois jours, les aviateurs Cathcart Jones et Kenneth Waller ont battu tous les records précédemment établis.

Les petits Anglais apprennent à se servir de masques à gaz

(Ph. Keystone.)

Un cours sur la manière de se servir de masques à gaz a été créé sous les auspices de la Croix-Rouge britannique, à l'intention des enfants.

VOICI LES ENFANTS, MUNIS DE MASQUES A GAZ, EFFECTUANT DIFFÉRENTS EXERCICES SOUS L'ÉGIDE D'UNE INFIRMIÈRE DE LA CROIX-ROUGE.

Une auto est tamponnée par une "Micheline" au passage à niveau de Nomain

Le conducteur est sérieusement blessé; sa mère est tuée

Un très grave accident s'est produit vendredi après-midi au passage à niveau gardé de Nomain, sur la ligne Lille-Valenciennes.

Vers 14 h. 45, une auto se présentait devant le passage à niveau qui était fermé. Elle était conduite par M. Paul Devaux, étudiant en médecine à Lille, qui était accompagné de sa mère, Mme François Devaux, cultivatrice à Mouchain.

M. Devaux actionna le klakson de sa voiture, demandant ainsi l'ouverture de la barrière. La garde barrière, Mme Dauberquies, croyant sans doute que la « Micheline » annoncée était encore loin, donna l'accès du passage à niveau, où l'auto s'engagea.

Au même moment surgissait la « Micheline », dont personne n'avait entendu l'arrivée. A toute allure, la locomotrice renversa l'auto, dont les débris furent éparpillés sur la voie.

On releva d'abord Mme Devaux, qui était morte. Son fils, qui avait une clavicule fracturée, fut conduit à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille.

La gendarmerie d'Orchies et M. Hanaire, inspecteur des chemins de fer, ont ouvert une enquête et entendu la garde barrière qui semble avoir commis une grave imprudence en permettant l'accès d'une voie sur laquelle un convoi devait passer incessamment.

Un cénotaphe a été édifié à la mémoire du roi Alexandre et de M. Barthou à Marseille

Marseille, 2 novembre. — Sur la place de la Bourse, contre la grille du jardin qui portera désormais le nom de square Alexandre Ier, la foule a défilé et fleuri un cénotaphe édifié par la municipalité et portant les masques mortuaires du roi Alexandre Ier et du président Barthou.

Un député socialiste du groupe Jean-Jaurès quitte son parti

Clermont-Ferrand, 2 novembre. — M. Andraud, député du Puy-de-Dôme, en désaccord depuis quelque temps avec le parti socialiste de France, a adressé à M. Déat, secrétaire général du parti, une lettre dans laquelle il lui fait connaître qu'il reprend sa liberté.

Quatre cents immeubles de vingt à quarante étages sont sans ascenseurs à New-York

New-York, 2 novembre. — A la suite de la grève de 5.700 employés d'ascenseurs qui réclament une augmentation de salaires et la diminution des heures de travail, environ 400 immeubles, avec appartements et bureaux, dont quelques-uns de 20 à 40 étages, sont privés d'ascenseurs.

Dans le district des magasins de mercerie et d'habillement, les affaires souffrent de cet état de choses, les clients étant découragés par les ascensions pénibles.

Un héron s'envolait avec une truite au bec quand un chasseur le tua

Pau, 2 novembre. — Le long du Gave de Pau, près de Jurançon, un héron prenait son vol à quelques mètres d'un chasseur, qui l'abattit.

Celui-ci ramassa, en même temps que l'oiseau, une magnifique truite encore vivante, mais blessée par les plombs.

Elle avait été capturée par le héron, qui l'emportait dans sa fuite.

Un typhon s'est abattu sur Tokio

Tokio, 2 novembre. — Tokio et ses environs ont été balayés par un typhon qui a été suivi d'une pluie torrentielle.

On ne signale que quelques dégâts matériels, mais près de 15.000 maisons ont été inondées.

— Le Conseil municipal de Commercy a exprimé le vœu que la ville de Commercy, chef-lieu d'arrondissement, berceau politique de M. Poincaré, érigeât un monument à la mémoire de l'illustre homme d'Etat.

— On annonce la mort à Paris, des suites d'une longue maladie, de Mme Jeanne Théric, l'actrice qui créa, sur les théâtres des boulevards, bon nombre d'œuvres parisiennes. Elle était la sœur d'Augustine Lerichs.

— Les aviateurs néo-zélandais Hewett et Kay sont arrivés à Charleville.

— Les aviateurs James et Amy Mollison ont quitté Karachi pour Bagdad.

— A Moscou: Une entreprise électro-technique vient de construire un électro-aimant qui serait capable de décomposer les atomes de tous les corps simples. Le poids de l'appareil est de 30.000 kilos.

— A Mulhouse, un aveugle, M. Mensch, âgé de 60 ans, a été tué par un camion, en traversant un passage clouté et tenant en main une canne blanche. Le chauffeur du camion a été arrêté.

POUR LE MONUMENT DU ROI ALBERT Ier::

(Ph. Keystone.)

Dans toute la France, des jeunes femmes ont quêté pour récolter des oboles qui serviront à ériger un monument au roi Albert Ier.

VOICI UNE VENDEUSE QUI ÉPINGLE L'INSIGNE SUR LA CAPOTE D'UN SOLDAT.

LA JOURNÉE DES RÉGIONS LIBÉRÉES

Elle coïncidera, le 26 novembre, à Lille, avec le deuxième tirage de la Loterie des Régions Libérées

A l'occasion du CONGRÈS DES MAIRES DES REGIONS LIBEREES, qui se tiendra cette année à Lille, et des cérémonies qui se dérouleront simultanément à l'hôtel de ville un grand nombre de personnalités du Nord et de l'Est seront présentes, le 26 novembre, dans la capitale des Flandres.

Le Comité d'organisation de la LOTERIE DES REGIONS LIBEREES a saisi cette occasion pour fixer au même jour son deuxième tirage, qui, par son importance, dépassera de beaucoup celui du 13 octobre, dont on n'a pas oublié l'immense succès.

Ce deuxième tirage comprendra dix séries (séries 6 à 15 incluse). Il y aura donc cette fois 10 gros lots de un million et dix gros lots de un demi-million; 100 lots de 100.000 francs; 100 lots de 50.000 francs, etc., soit au total plus de cinquante millions de lots.

En attendant, les billets continuent à s'enlever avec le même entrain. Détail amusant: ceux de la série 13, émise depuis quarante-huit heures, sont déjà presque introuvables!

Quant aux séries 14 et 15, émises hier, elles ne feront pas long feu, et les amateurs feront bien de se hâter, car il est à prévoir que, cette fois encore, de nombreuses demandes ne pourront pas être satisfaites.

Ajoutons que le Comité a pris les mesures les plus sévères pour éviter que, dans les derniers jours, étant donné leur raréfaction, les billets ne soient revendus plus de 100 francs. Des sanctions seront prises contre les intermédiaires qui se livreraient à cette spéculation. 30363

PETITES NOUVELLES

— Le 14e Congrès national de la Ligue Jeunes républicains s'est ouvert à Rennes et se terminera, dimanche, par un grand meeting. Un certain nombre de personnalités nous avertissent: notamment MM. Georges Bloch, secrétaire général de la Ligue, et Philippe Serre, député de Meurthe-et-Moselle.

— A Clichy, un réfugié russe, Victor de Brix, 44 ans, au cours d'une crise de folie mystique a étranglé sa mère.

— En Allemagne, le Salon annuel de l'automobile aura lieu du 14 au 24 février 1935.

— Le Ministère de la Justice communique la note suivante: Quelques pupilles de la colonie pénitentiaire de Belle-Ile avaient projeté un mouvement pour le 31 octobre dernier; mais leur tentative, rapidement éventée par l'administration, n'a pu être mise à exécution. Une douzaine de meneurs ont été transférés dans un autre établissement et actuellement la situation est entièrement normale.

— De Belgrade: Le Tribunal de Travail a condamné à douze ans de travaux forcés, Anton Kostajntchak, principal organisateur du cambriolage de la banque Berisch, à Paris.

— Au passage à niveau de la Fourche, sur la ligne Paris-Brest, un autorail a pris en écharpe une automobile transportant six personnes. Le conducteur, M. Guffinet de Saint-Mars de Locquenay et sa femme ont été tués. Leurs trois fillettes sont blessées. Mme Vérité, de Volnay (Sarthe), se trouve dans un état très grave.

— Salués par toutes les autorités, le cardinal-légat, Mgr Pacelli, et la mission pontificale, sont arrivés à Gênes, revenant du Congrès eucharistique de Buenos-Aires. La mission est repartie pour Rome.

— D'audacieux malfaiteurs se sont introduits par effraction dans le bureau de poste de la commune de Parny-Vieille-Poste (Seine-et-Oise), où ils ont dérobé dans le bureau du receveur une somme de 36.000 francs en billets de banque et en Bons du Trésor.

— A Rome: M. Dampierre, chargé d'affaires de France; le général Henri Parisot, attaché militaire; le commandant de la Rosière et le commandant Barry, attaché naval et attaché naval adjoint, ont assisté, au cimetière de Verano, à une émouvante cérémonie en l'honneur des morts italiens de la grande guerre et des dix-neuf soldats français qui reposent avec eux dans la crypte.

Une fillette qui se trouvait sur une moto est tuée, près de Doullens

Jeudi soir, une moto conduite par M. Paul Martigny, 45 ans, entrepreneur de battage à Coullemont (P.-de-C.) passait à Humbrecourt (Somme). Sur le siège arrière, se trouvait Mlle Paulette Martigny, 13 ans, fille du conducteur.

Celui-ci s'avait pas d'éclairage sur sa machine et il fut trompé par un feu blanc, se trouvant à l'arrière d'un camion, dont il tamponna les chevaux. Ces derniers s'emballèrent, entraînant la moto.

La fillette fut ainsi traînée sur une distance assez longue et elle fut tuée. Son père est indemne.

Dernière Heure

Les consignes des Croix de feu et Volontaires nationaux

Paris, 2 novembre. — Les Associations des Croix de feu et Volontaires nationaux nous communiquent la note suivante qu'elles ont fait parvenir hier soir à leurs chefs de section:

« D'après des informations recueillies il n'est pas impossible que ce soir, demain, ou les jours suivants, certains éléments politiques cherchent à entraîner les Croix de feu et les Volontaires nationaux dans des manifestations relatives aux dispositions du Conseil des ministres sur la réforme constitutionnelle.

» Nos camarades sont priés d'observer une réserve absolue. Leur force de salut national ne doit à aucun prix être engagée dans cette grave occurrence et pour une si haute question au milieu des vicissitudes d'un débat encore confus.

» D'autre part, le Front commun n'attend qu'un geste maladroit des groupements d'ordre pour déclencher l'émeute en prétendant être provoqué. Nous ne tomberons pas dans ce piège.

» Tous nos camarades doivent rester calmes. Ils ne doivent obéir à aucun appel d'où qu'il vienne si cet appel n'émane pas de leurs chefs locaux ou de siège. »

Un accord franco-belge relatif aux soieries

Lyon, 2 novembre. — Les négociations entre industriels belges et français, au sujet du remplacement du tarif « ad valorem » actuel par un tarif spécifique au kilogramme, qui s'étaient poursuivies, à Bruxelles et à Paris, ont eu leurs aboutissement, à Lyon.

Les réunion se sont tenues au siège du Syndicat des fabricants des soieries de Lyon.

Après de très laborieuses discussions, un accord est intervenu entre les deux délégations, et un projet de tarif spécifique destiné à être substitué au tarif actuellement dans l'Union belgo-luxembourgeoise, a été élaboré et sera soumis aux Gouvernements belge et français pour approbation et mise en application.

La convention conclue permet d'écarter toute menace de conflit douanier et de représailles en ce qui concerne les soieries: on peut espérer que le tarif envisagé permettra de conserver à ces articles l'accès du marché belge.

Dernières Nouvelles Sportives

BOXE

PLADNER BAT LE CUBAIN FINNIGHAN

Paris, 2 novembre. — Ce soir, à la Salle Wagram, Milos Pladner, champion de France poids coq, a battu Finnighan, champion de Cuba, par jet de l'éponge au premier round.

En quatre reprises de 3 minutes, Arnault a battu Jalmar, par k.-o. au premier round. Morin a battu Malafos aux points. Guillemette et Boubesti ont fait match nul; Degniant a battu Quintallet aux points. Pour le dernier combat de la soirée, le Lyonnais Dodco a battu l'Italien Dari aux points en huit reprises.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 2 novembre.

Importations, 17.000; Amérique, baisse 4; Brésilien, baisse 4; Egyptien, baisse 6; Sakellaridis, hausse 6.

	New-Orléans		New-York	
Termes	Préc.	Jour	Préc.	Jour
Disponible	12.24	12.20	12.15	12.20
Novembre	[illegible]	[illegible]	12.08	12.09
Décembre	12.07	12.10	12.07	12.08
Janvier	12.07	12.10	12.07	12.08
Février	—.—	—.—	12.08	12.12
Mars	12.13	12.19	12.09	12.15
Avril	—.—	—.—	12.09	12.16
Mai	12.14	12.20	12.09	12.16
Juin	—.—	—.—	12.06	12.14
Juillet	12.00	12.10	12.06	12.15
Août	—.—	—.—	11.97	12.07
Septembre	—.—	—.—	11.90	11.99
Octobre	11.77	11.80	11.77	11.80

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 6.000; aux ports du Golfe, 35.000; aux ports du Pacifique, 4.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 1.000; France et Continent, 30.000; Japon et Chine, 14.000.

CHANGES A L'ÉTRANGER

Londres: Sur Paris, 76.45; sur Bruxelles, 213.90; Esc. hors banque, 0 1/2, 0 3/16; Prêt à court terme, 0 1/2.

New-York: Sur Paris, 6.59 5/8; sur Londres, 4.96 1/4; Câb. transf., 4.96; sur Bruxelles, 33.81.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 202; à terme: Sur décembre, 199; janvier, 175; mars, 169; mai, 172; juillet, 179; septembre, 180. — Ventes, 6.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York, 2 novembre. — Le marché a fait montre d'une nette reprise, qui a été attribuée aux facteurs techniques, mêmé qu'à une opinion plus favorable sur la situation économique. Les prises de bénéfices ont eu le dessus cependant à la fin de la journée et les gains ont été finalement réduits, en général, à des fractions. Les ventes ont porté sur un total de 600.000 titres.

L'ouverture a été soutenue; la reprise du coton a exercé une influence très encourageante et, dans la matinée, le marché s'est raffermi en même temps que l'activité augmentait, tous les compartiments prenant part à la hausse. Les chemins de fer ont marqué une reprise substantielle après la baisse d'hier, tandis que des gains de presque deux points étaient acquis par les produits chimiques, le tabac, l'aviation, l'automobile et les valeurs de magasins.

Dans l'après-midi l'activité s'est ralentie, mais les gains se sont bien maintenus. Vers la fin ces derniers ont été cependant réduits par des réalisations, mais la clôture a été ferme.

Le commissariat de police de Roscendaël est cambriolé

Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, le commissariat de police de Roscendaël a été cambriolé et des pièces assez importantes ont été enlevées.

On n'a relevé aucune trace d'effraction et les autorités judiciaires observent, sur cette affaire, la plus grande discrétion.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 3 novembre 1934 N° 42.

Princesse... mais esclave

D'APRÈS L'ANGLAIS

PAR LOUIS D'ARVERS

— Je dois y aller en effet, je devrais y être déjà, mais vous n'avez pas cru, je l'espère, que je quitterais l'Autriche sans vous avoir revue?

Liane rougit. En sa présence, sous la douceur de sa voix, toute sa confiance en lui renaissait, aussi forte qu'à l'heure de leur première rencontre.

— N'avez-vous pas écrit à la marquise de Sonas?...

— J'ai écrit à la marquise beaucoup de choses qu'elle ne croira pas, j'en ai peur, dit-il en riant, tandis que sa jolie princesse d'honneur et de sincérité les a crues... c'était fatal.

Liane ne répondit pas tout de suite et déplaça la question...

— Etes-vous resté tout ce temps sur les glaciers? demanda-t-elle, s'efforçant de donner un tour banal à leur conversation.

— Non, je suis allé cueillir pour vous ces fleurs qui ne poussent que sur le Gartnerkogel et, dit-on, en nul autre endroit du monde. Je pense qu'elle vous conviennent mieux encore comme emblème que les edelweiss, étant aussi belles et plus inaccessibles qu'elles.

» Vous aimeriez ce sommet, princesse, il est absolument solitaire, exception faite des pâtres et de leurs troupeaux.»

— Vous y êtes monté seulement pour ces fleurs?

— Seulement pour ces fleurs, oui. Qu'aurais-je pu vous offrir d'autre? Vous avez tout, le prince peut vous offrir à votre gré les plus beaux joyaux du monde, mais peut-être ne pencera-t-il jamais à gravir le Gartnerkogel qui n'est qu'une montagne de fleurs.

Liane eut un petit recul.

Il ne lui convenait pas qu'un étranger, si sincère ami fût-il pour elle, se permît de critiquer son mari devant elle.

Mais les merveilleuses sonorités du *Requiem* et du *Panis angelicus* vibraient encore à ses oreilles et amollissaient son âme, l'inclinant à l'indulgence pour celui qui les avait émises...

— Comment avez-vous pu deviner que j'étais là? demanda-t-elle, renonçant à se fâcher.

— Bien facilement, dit-il en souriant. Je suis arrivé à l'aube à votre hôtel et je vous aurais volontiers donné une aubade, mais votre amie s'en serait attribué l'honneur. Il me restait à surveiller votre départ et à m'enquérir du but de votre excursion...

— Sherlock Holmes! fit-elle avec un faible sourire.

— Sherlock Holmes a découvert que vous parties bientôt pour la Russie.

— Dans trois jours.

Ce fut à son tour de rester silencieux. Un léger frisson passa sur lui, comme si le froid de la Russie le glaçait subitement.

— Princesse, dit-il la voix étranglée, si vous avez un jour besoin d'un serviteur, d'un défenseur ou..., d'un vengeur, faites-moi l'honneur d'en appeler à moi. Où que je sois alors, je viendrai, si je suis vivant!

Et comme elle ne protestait pas, il ajouta:

— Hélas! je ne peux prétendre... aucun homme ne le pourrait, à sauver l'hermine des papillons de nuit, mais vous êtes entre les mains de Dieu, qui est plus puissant que nous.

Avant qu'elle ait pu ajouter un mot, il avait baisé le bout de ses doigts et disparaissait.

Un instant elle resta immobile, brisée à la fois d'émotion, d'angoisse et en même temps d'une joie profonde qu'elle se reprochait comme une faute.

Elle gardait en main le gros bouquet de roses des Alpes qui constituait un si rare et si précieux hommage et comprenait l'injustice de ses soupçons.

Elle rentra dans l'église pour reprendre possession de soi, et quand elle en ressortit quelques minutes plus tard, elle se heurta à la bande des excursionnistes.

Jane de Sonas, perchée sur ses hautes talons d'argent, marchait en tête et se fit agressive.

— Où diable étiez-vous cachée, Liane? On vous croyait perdue, nous vous cherchons depuis une heure.

Et sans attendre la réponse, elle désigna les fleurs uniques.

— Ces belles fleurs poussent-elles dans l'église? demanda-t-elle ironique.

Avant que Liane ait pu répondre, un vieux diplomate, hôte fréquent de l'Autriche et botaniste érudit, s'était avancé et s'exclamait:

— Mais ce sont les fameuses roses blanches des Alpes! s'écrierait-il, c'est le phénix des fleurs, princesse, et si je ne craignais de paraître trop indiscret, je vous demanderais où elles ont été cueillies, car elles sont presque introuvables.

— Elles viennent du Gartnerkogel, et un jeune pâtre me les a apportées il y a quelques instants.

Bien qu'il fût exact qu'un pâtre les lui eût apportées, Liane rougit, honteuse en elle-même d'avoir à cacher en rencontre avec Corrèze.

Jane fixa sur elle un regard scrutateur.

Elle était sûre, elle, que les fleurs venaient de Corrèze et qu'il les avait apportées lui-même; son voyage à La Haye n'était qu'une frime. Il était là.

Liane, indifférente en apparence, restait sur le porche, sa silhouette se détachant sur le fond de l'église amombrie, et ses traits idéalisés par on ne savait quelle flamme intérieure qui la faisait plus belle que jamais.

Et, comme la sémillante marquise s'éloignait, le vieux diplomate se rencha vers son voisin:

— Ne trouvez-vous pas que les femmes comme la marquise, ou comme la mère de cette exquise princesse, Dolly, ne sont pas à leur avantage à la campagne, tandis que cette jeune femme y trouve un cadre digne d'elle?

La marquise les appelait pour le pique-nique. Ils avancèrent en une hâte courtoise, mais l'admirateur de Liane eut se placer à ses côtés et obtint la faveur de revenir dans en voiture après le dîner.

— Faites-moi la grâce, lui dit-il, de m'accepter pour chevalier et mettre le comble à votre bonté en m'accordant une de ces belles roses, dignes d'être votre emblème.

— On m'a déjà attribué l'odieuse, paraît-il, fit Liane en souriant.

— L'odieuse est trop facilement accessible, princesse, et trop froid.

Et, sans insister sur ce madrigal, il s'enquit de sa santé, et voulut savoir si l'excursion ne lui avait pas paru trop fatigante.

— Il en faut beaucoup pour me fatiguer, affirma-t-elle gaiement. Je suis plus forte qu'on ne croit... physiquement, ajouta-t-elle loyalement.

— Mais votre esprit se fatigue plus vite, parce que... conventions ne vous conviennent pas toujours? acheva-t-il, usant du privilège de son âge pour forcer un peu sa confiance.

— J'avoue, dit-elle sincère, que je n'aime pas beaucoup les propos de salon transportés dans la montagne!

— Je comprends. Pour les gens qui aiment la montagne, et je suis de ceux-là, leur atmosphère est marte comme celle d'une église. J'ai un ami, vous le connaissez probablement, je veux parler de Corrèze...

Lé suivre.